PAYS DE CRAON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN PAYSAGE DU PAYS DE CRAON

LE VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES PAYSAGES HABITÉS

ARRÊT 2

LA VÉGÉTALISATION ET LA PLACE DE LA NATURE EN CENTRES-BOURGS

INTRODUCTION - SOMMAIRE

UN VOYAGE D'ÉTUDE POUR OUTILLER LES COMMUNES DANS LEURS FUTURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT À TRAVERS DES EXEMPLES CONTEXTUALISÉS

Ce carnet est pensé comme un « voyage d'étude » fait d'une succession d'arrêts pour s'intéresser de façon concrète et contextualisée à la fabrique des espaces publics et des projets d'aménagement des communes.

Chaque voyage est organisé de la façon suivante :

POINT DE DÉPART : « CONSTAT ET ENJEUX »

Une présentation succincte de la thématique abordée et des enjeux qui lui sont associés.

ARRÊT 1 : « CAS D'ÉTUDE »

Un contexte en centre-bourg qui a besoin d'être transformé ou requalifié et sur lequel un regard collectif a été posé durant le Plan Paysage.

ARRÊT 2 : « CAS D'ÉCOLE »

Un ou des projets déjà réalisés et inspirants sur le territoire du Pays de Craon et qui mérite(nt) d'être mis en valeur.

ARRÊT 3 : « ET AILLEURS ALORS ? »

Une ou des références de projets en dehors du territoire et qui offrent des exemples et des sources d'inspiration.

POINT D'ARRIVÉE : « LES VOYAGES FORMENT LA GENÈSE »

Une série d'actions à mettre en place pour poursuivre la dynamique d'accompagnement des communes sur tous les enjeux soulevés.

Ces réflexions, principes et préconisations doivent donner envie de passer à l'action et de poursuivre le voyage !

Rappel des Objectifs de Qualité Paysagère sur les paysages habités :

OQP #1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG POUR PARTICIPER À LEUR REVITALISATION

OQP #2

FAIRE DES VILLAGES DES ESPACES D'ACCUEIL DE LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES

C'est la thématique qui est abordée dans ce carnet !

OQP #3

ŒUVRER POUR LES MOBILITÉS DOUCES ET L'APAISEMENT DES ESPACES HABITÉS

OQP #4

ÉVITER L'UNIFORMISATION DES ENTRÉES DE VILLAGES ET DES NOUVELLES OPÉRATIONS D'URBANISME

OQP #5

IMPLIQUER TOUTES LES PARTIES PRENANTES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La version détaillée de ces OQP est disponible dans le carnet PRÉPARATIFS AU VOYAGE.

LA VÉGÉTATION : UNE PLACE ET DES RÔLES ESSENTIELS, À PRENDRE EN COMPTE EN ADOPTANT LES BONS RÉFLEXES.

• LE CAS DE CUILLÉ •

Enjeux et objectifs des dynamiques de végétalisation des centres-bourgs

> Végétaliser les centres-bourgs en s'adaptant aux conditions du réchauffement climatiques : favoriser les îlots de fraîcheur.

> Accueillir le végétal pour embellir les rues et favoriser la biodiversité en offrant une place méritée aux flores et faunes locales, indispensables aux équilibres de la vie.

> Penser la présence de l'eau dans le centre-bourg et sa gestion notamment en cas de fortes pluies et d'inondations. Prévenir les risques grâce à une gestion adaptée et des systèmes d'infiltration pensés à l'échelle du centre-bourg et au-delà.

> Tenir compte des besoins propres au vivant dans le choix des plantes, de leur implantation et des ambiances recherchées. Prendre le temps de concevoir des projets paysagers sur-mesure qui deviendront le reflet de l'identité du village.

> Anticiper les modalités de gestion et d'entretien des espaces plantés en concertation avec les jardiniers.

Cas d'étude : Cuillé vivante et végétale !

La commune de Cuillé est en pleine réflexion sur la végétalisation du centre-bourg. Elle a émis l'intérêt de poser collectivement un regard sur la place du végétal et d'évaluer les dynamiques – dont certaines déjà sont en cours – de végétalisation vertueuse.

C'est suite à un diagnostic partagé réalisé au cours d'une journée d'avril 2025, qu'il a été possible de formuler des observations et des préconisations pour aborder cette question. Celles-ci concernant autant des enjeux de plantations que de préservation et de soin à apporter à la végétation existante, et

d'évolution des modalités d'entretien du patrimoine végétal actuel :

- reconsidérer la place du végétal dans le centre-bourg en s'appuyant sur les atouts existants (la rivière Seiche, le patrimoine arboré et des paysages environnants qui participent de l'ambiance paysagère du village.

- poursuivre la dynamique de végétalisation vertueuse adaptée au changement climatique,

- allier embellissement, coûts limités et facilité de gestion et d'entretien en préservant la biodiversité.

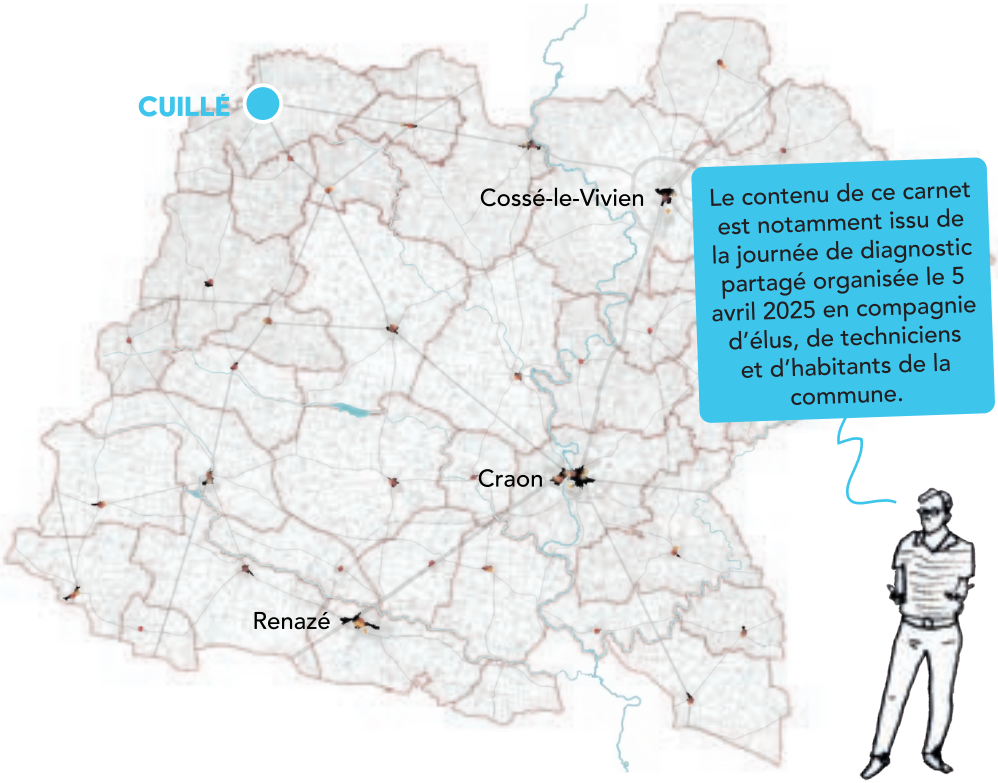

Le contenu de ce carnet est notamment issu de la journée de diagnostic partagé organisée le 5 avril 2025 en compagnie d'élus, de techniciens et d'habitants de la commune.

ARRÊT 1 : « CAS D'ÉTUDE »

B. PRÉCONISATIONS ET GRANDS PRINCIPES

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DU VILLAGE ET LES AMBIANCES VÉGÉTALES EXISTANTES

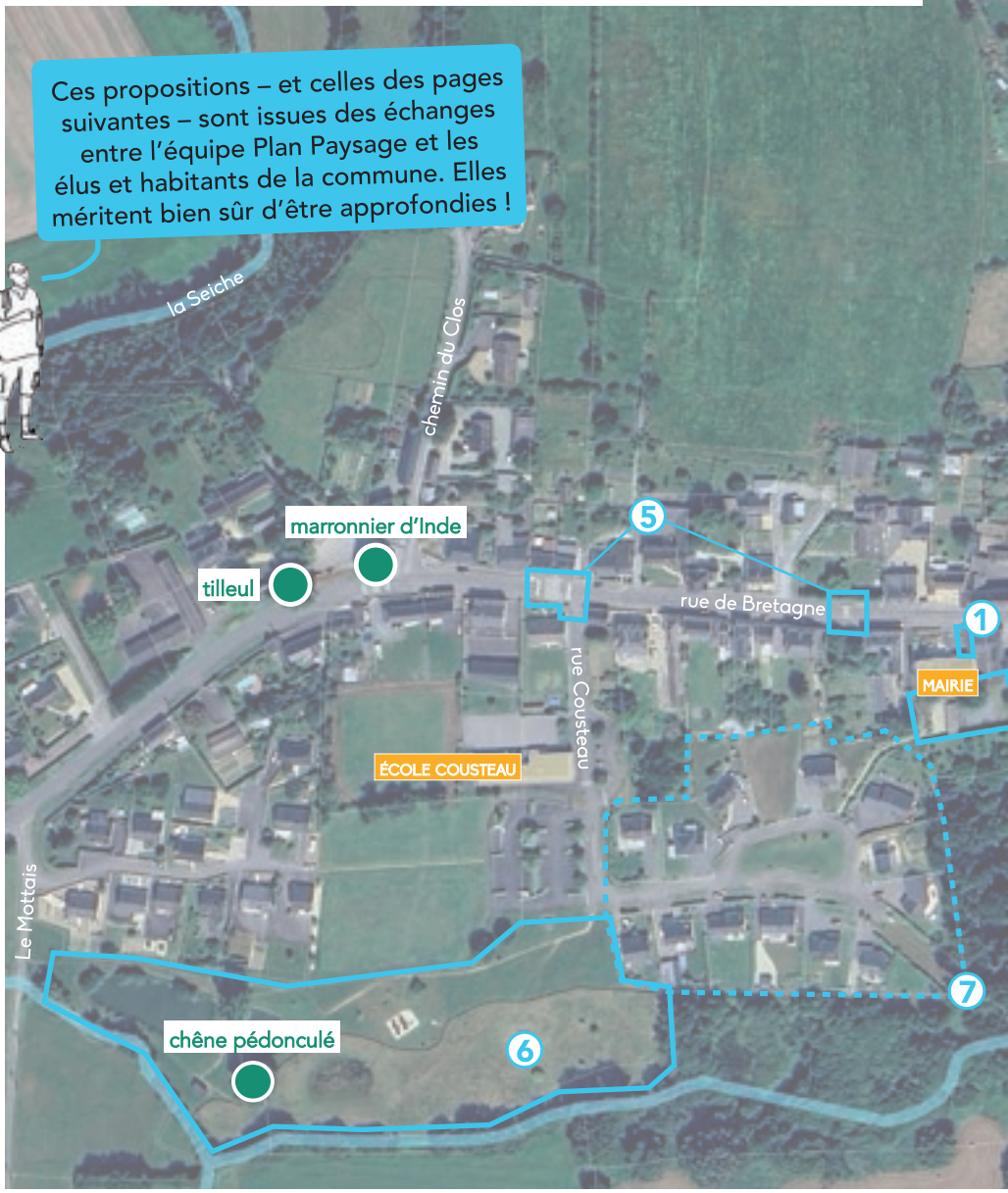

ATOUTS À PRÉSERVER

1. Végétalisation pleine terre d'un pied de mur par la commune, à déployer ailleurs.
2. Bords de Seiche à valoriser (belle ambiance + enjeu entrée de ville).
3. Végétalisation privée des pieds de mur, à encourager et soutenir.
4. Un espace agréable et très fréquentable à dorloter et jardiner davantage.
5. Les plantes déboulent sur la chaussée : poursuivre cette dynamique vertueuse !
6. La perle de Cuillé !
7. Lotissements sans clôture et ouverts sur l'espace public, très agréable.
8. Placette enherbée, simple et belle à la fois.
9. Projet de végétalisation participative des habitants, à valoriser !

ARBRE REMARQUABLE

③ Végétalisation privée des pieds de mur, à encourager et soutenir.

⑤ Poursuivre la dynamique vertueuse de plantations en pleine terre en bord de chaussée.

① Végétalisation frugale et efficace d'un pied de mur, avec recours à des pavés de réemploi pour délimiter la partie pleine terre.

Les trois tilleuls (alignement remarquable à soigner, composante du patrimoine paysager de la commune).

ARRÊT 1 : « CAS D'ÉTUDE »

B. PRÉCONISATIONS ET GRANDS PRINCIPES

VÉGÉTALISER INTELLIGEMMENT LE CENTRE-BOURG ET PENSER DES MODALITÉS DE GESTION ADAPTÉES

De façon complémentaire au végétal, il faut accorder une place de choix à la faune, notamment celle fréquentant le bâti : chauves-souris, hirondelles, martinets, étourneaux, etc. peuvent nicher, gîter ou hiverner dans les bâtiments – neufs comme anciens –, parfois même dans de simples fissures. La présence de ces espèces est souvent difficile à détecter mais une simple rénovation de bâtiment peut leur être dommageable, alors prenons soin d'elles !

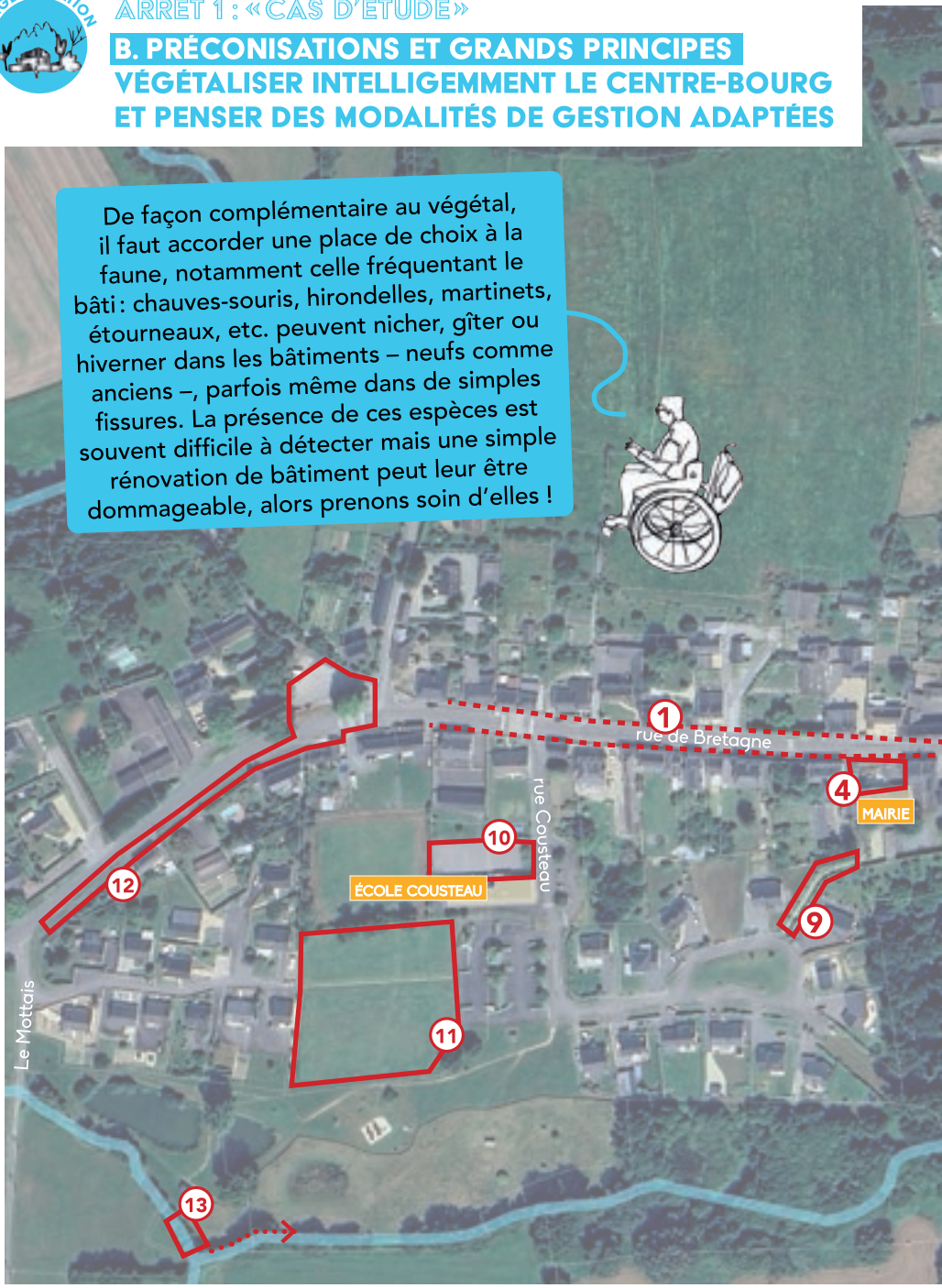

LIEUX À ENJEUX EN TERMES DE VÉGÉTALISATION

1. Végétaliser les pieds de mur en cassant la couche d'enrobé avec l'accompagnement de la commune.
2. Une curiosité architecturale à assumer en retravaillant les abords).
3. Limiter l'emprise des automobiles au profit du confort des piétons.
4. Parvis de la mairie : en faire une vitrine en matière de végétalisation.
5. Petite « panse » (placette) à valoriser, car lieu précieux et abritant un arbre remarquable.
6. Sente piétonne très charmante mais retirer la bâche et laisser les arbustes voisins déborder.
7. Ouvrir la vue sur la rivière en supprimant la haie de laurier et tous les buissons taillés.
8. Ranger/organiser les voitures sur le parking et accueillir les plantes en pleine terre.
9. Retirer les bâches et retrouver les arbustes en port libre.
10. Végétaliser et ombrager la cour de l'école.
11. Attention à ce que le futur n'altère pas la qualité du présent (cf. en tenir compte dans le cahier des charges de l'extension du lotissement).
12. Entrée du bourg à soigner :
    - assurer le confort et la sécurité des piétons (notamment enfants),
    - plantations de la bande enherbée,
    - accompagnement végétal des clôtures.
13. Ouvrir les bords de Seiche et reculer la clôture pour créer une boucle piétonne.

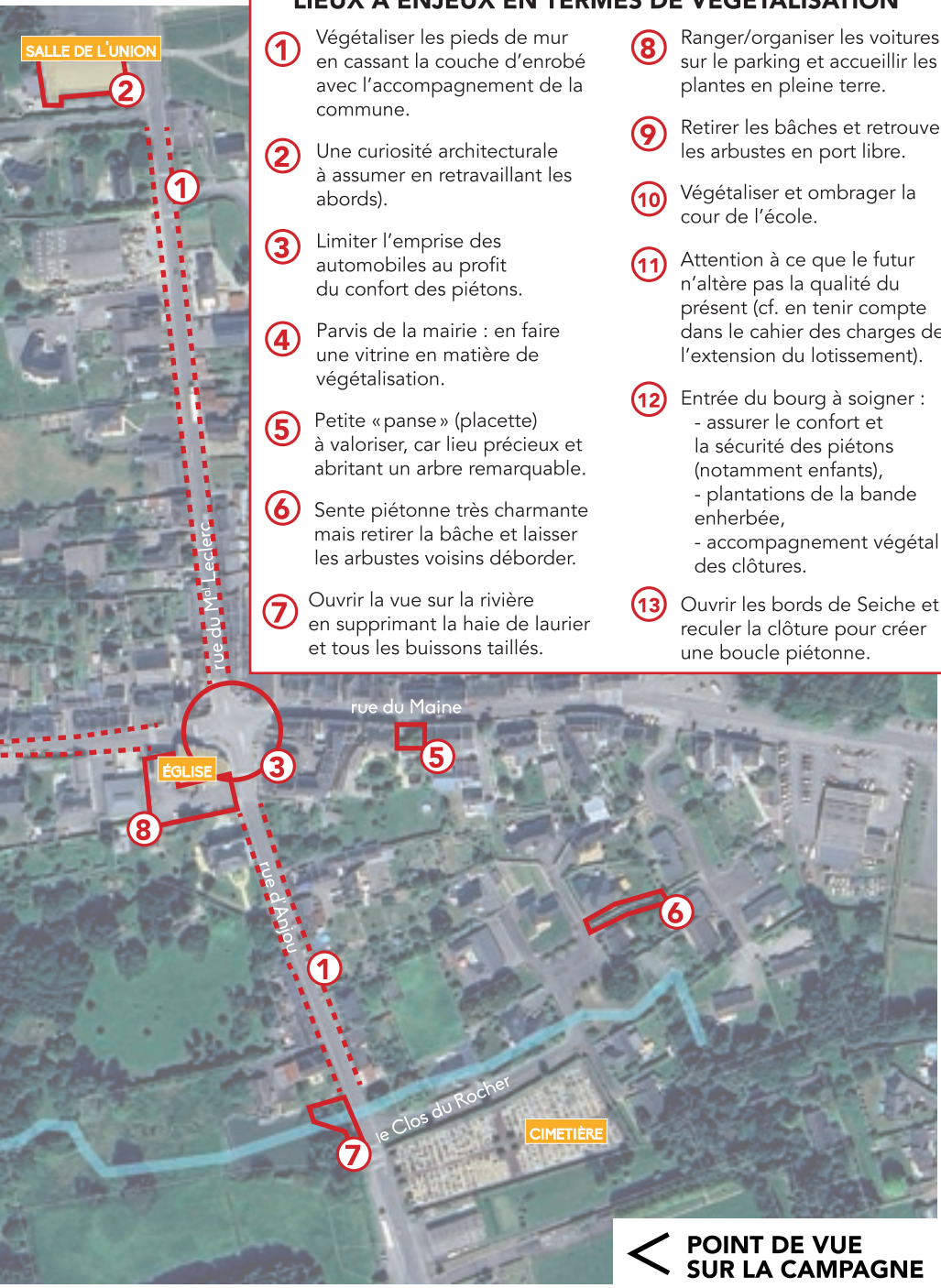

12 Entrée du bourg à soigner, apaiser et végétaliser.

5 Petite « panse » – placette – à valoriser (lieu précieux et singulier).

⑨ Retirer les bâches et retrouver des arbustes en port libre en réadaptant la pratique de la taille.

⑬ Ouvrir les bords de Seiche et reculer la clôture pour créer une boucle piétonne et marcher le long de l'eau.

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS

> **Valoriser et planter les pieds de murs**, en tenant compte des voisins, des contraintes et des autres usagers du trottoir, et en privilégiant la pleine terre de façon à participer à la gestion des eaux de ruissellement par infiltration.

> **Retirer les bâches et s'inscrire dans une logique de jardinage écologique des massifs** (plantes vivaces, apport de matière organique régulier, paillage, etc.).

> **Poursuivre la dynamique en place des jardiniers communaux** et s'appuyer sur leurs savoir-faire en matière d'entretien écologique des espaces végétalisés.

> **S'appuyer sur le déjà-là et tirer partie des ambiances offertes par le paysage environnant** (maintenir des vues, limiter les clôtures et obstacles visuels, bien penser l'intégration paysagère des futures constructions, etc.).

> **Prendre soin de la végétation en place**, et en particulier des arbres remarquables – ou simplement bien développés – qui ont un rôle dans l'ambiance générale mais sont aussi les plus précieux en termes de lutte contre le changement climatique.

> **Rechercher l'économie de moyens sans réduire la qualité des lieux et des ambiances** (limiter les coûts de gestion, supprimer les massifs inutiles, etc.).

> **S'appuyer sur le principe, quand cela est pertinent, du jardinage par soustraction** (avoir moins d'espaces plantés et végétalisés mais en prendre soin et offrir les meilleures conditions de développement aux végétaux plantés).

Difficile de faire parler un arbre, difficile de parler à sa place. On peut tout de même souligner ce qu'il n'aime pas, ce qui le fait fuir ou faire une mauvaise tête. Cet « anti-manuel » a été mis au point pour des étudiants paysagistes qui s'attendaient à ce qu'on leur livre des recettes toutes faites. Malheureusement – ou plutôt heureusement ! – l'arbre est tellement épris de liberté qu'il vaut mieux citer ce qui le contraint.

Anti manuel de plantation

Parce que nous ne voulons pas privilégier de mode d'emploi ni de recettes
Parce que chaque situation est différente
Parce que chaque concepteur est différent aussi, avec sa sensibilité et ses savoirs faire,
parce que planter un arbre n'est pas une mince affaire.

Je suis un arbre

Je n'aime pas

- ne pas pouvoir étendre mes racines
- ne pas pouvoir étendre mes branches
- qu'on coupe mon tronc, mes branches, n'importe quand, n'importe comment
- avoir de la lumière par dessous les feuilles ou trop fort sur le tronc
- qu'on me tasse la terre
- qu'on m'enterre le collet
- qu'on m'enlève mes feuilles mortes
- qu'on me mette en terre n'importe quand
- pousser dans un sandwich de sols étrangers les uns aux autres
- qu'on me déplante et encore et encore : il y a un âge pour tout !

Je suis grand, voyez vous

Par contre, j'aime

- être accompagné par des collègues arbres, des arbustes, des herbacés, et je ne parle même pas des micro-organismes ni des champignons, la vie quoi
- un vrai sol, une terre meuble
    - pas forcément riche
    - en plus grand volume imaginable
- un approvisionnement régulier en eau mais pas salée tout de même
- qu'on me laisse tranquille

Je suis lent, c'est vrai

Je suis capable

- de me dupliquer, de faire d'autres branches, d'autres réitérations… je suis multiple, je suis un être coloniaire
- parfois de pousser dans ses sols pollués, pas tous, mais j'ai des collègues fortiches
- de pousser en montagne, qui est un gros tas de cailloux
- de pousser en montagne où il fait froid et puis très chaud
- de soulever du béton, pour trouver l'eau. Je suis un hercule.
- de faire tomber mes feuilles en cas de sécheresse et de repartir après
- de me tenir face au vent, pas forcément droit, mais est-ce si grave ? C'est vous qui voyez

Je ne bouge pas, encore que …

ARRÊT 2 : « CAS D'ÉCOLE »

DES EXEMPLES DE VÉGÉTALISATION ET DE PRISE EN COMPTE DE LA NATURE EN PAYS DE CRAON [1/2]

Exemple 1 : le centre-bourg de Bouchamps-lès-Craon

Les usages de cette place de centre-bourg sont clairement définis...

... les sols sont perméables, l'aménagement simple met en valeur les composantes patrimoniales.

Exemple 2 : le centre-bourg de Mée

Cette traversée de bourg est simple et pourtant la voiture n'occupe pas tout l'espace. Quelques buissons obligent un recul...

...les trottoirs sont perméables, les massifs en pleine-terre et sans bâche, la porte du village est clairement indiquée par le grand sapin.

DES EXEMPLES DE VÉGÉTALISATION ET DE PRISE EN COMPTE DE LA NATURE EN PAYS DE CRAON [2/2]

Exemple 3 : le parc des Hunaudières à Saint-Saturnin-du-Limet

Projet de renaturation – avec un accompagnement du Syndicat mixte du Bassin de l'Oudon – , qui permet une gestion vertueuse des eaux en cas de fortes précipitations.

Un projet qui participe à l'adaptation au changement climatique, mais sert aussi d'espace public pour les habitants du territoire.

Exemple 4 : le plan d'eau du Mûrier à Craon

Un cas exemplaire d'une gestion écologique et économique d'un espace vert public en centre-bourg. Des lieux amples, les arbres en ponctuation ou rassemblés en bosquets et au final un entretien simplifié.

Un autre cas exemplaire d'une gestion écologique et économique d'un espace vert public en centre-bourg, avec une connexion piétonne et cyclable avec la voie verte pour permettre de poursuivre la balade.

ARRÊT 3 : «ET AILLEURS ALORS ?»

SÉLECTION DE RÉFÉRENCES INSPIRANTES

VÉGÉTALISATION DE PIEDS DE MUR

Les piétons ne marchent jamais au pied des murs...

... les plantes, elles, peuvent y pousser.

La venelle existe d'abord par l'alignement des murs, les pavés ne sont là que pour faciliter le passage par tous les temps.

CHEMINEMENTS VÉGÉTALISÉS

Les plantes peuvent aussi servir de garde-fous le long de la chaussée...

... peuvent faire oublier le caractère fonctionnel des soutènements ou des « garde-corps » le long de la voie trop passante...

...et délimiter efficacement le passage des piétons.

ARRÊT 3 : «ET AILLEURS ALORS ?»

SÉLECTION DE RÉFÉRENCES INSPIRANTES

MISE EN VALEUR DU PAYSAGE ENVIRONNANT ET VÉGÉTALISATION SUBTILE D'ABORDS D'ÉQUIPEMENT

La tête au soleil et les pieds (presque) dans les fleurs.

Un simple tapis pour marquer le lieu...

...ou des massifs conséquents à chaque pied d'arbre.

SOLS PERMÉABLES ET VALORISATION DE L'IDENTITÉ VILLAGEOISE

Un tapis au pied de l'église oui, mais à mailles différentes.

Des assemblages savants de plantes vivaces.

Des photos de la végétalisation de la commune voisine d'Availles-sur-Seiche sont également disponibles dans le carnet #5 !

Un banc pour caler le jardin de devant.

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE

POINT D'ARRIVÉE

LES VOYAGES FORMENT LA GENÈSE D'UN BON PROJET D'AMÉNAGEMENT [1/2]

Les éléments présentés dans ce carnet donnent envie de mettre sur pied des projets de qualité à l'échelle des bourgs du Pays de Craon !

Mais la route est encore longue et il convient de poursuivre cette dynamique sur les « paysages habités » afin de lui donner corps et de la faire atterrir concrètement sur les communes intéressées et concernées.

Pour se faire, plusieurs actions méritent d'être entreprises. Et le point d'arrivée est donc un point de concrétisation, qui correspond à une feuille de route d'actions complémentaires à déployer dans les années à venir.

Celle-ci repose sur :

- une action transversale qui vise à poursuivre le « voyage d'étude sur les paysages habités »,
- une série d'actions pour chacune des thématiques abordées dans les cinq carnets.

ACTION TRANSVERSALE

POURSUIVRE LE « VOYAGE D'ÉTUDE SUR LES PAYSAGES HABITÉS »

> Déterminer une thématique de travail collective sur laquelle les communes souhaitent un accompagnement.

> Identifier les secteurs et projets à l'échelle de la CCPC qui peuvent constituer un « cas d'étude » ou un « cas d'école » sur la thématique.

> Organiser une journée d'étude à destination des élus et des techniciens des communes de la CCPC.

(voir le carnet #5 du voyage d'étude pour des précisions et une proposition de voyage et d'arrêts thématiques).

Ce voyage d'étude peut être pensé au long cours, avec une série de deux journées thématiques par an. Au fil des années, les thématiques déjà abordées pourront l'être à nouveau, de façon à actualiser les réflexions et les préconisations et apporter de nouveaux éclairages et exemples.

ACTION REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS

ACCOMPAGNER À LA RÉALISATION D'UNE SÉRIE DE «PLANS-GUIDES D'ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG» À L'ÉCHELLE DU PAYS DE CRAON

> Nécessité d'accompagner les communes sur les projets qu'elles portent et pour lesquels il convient qu'elles soient suivies par des équipes ou intervenants compétents et en phase avec les enjeux en termes d'adaptation au changement climatique.

> Intérêt à penser les dynamiques de requalification et de revitalisation à l'échelle de tout le bourg dans une logique de « plan-guide d'aménagement ». Il s'agit d'une étude qui vient en amont des projets de maîtrise d'œuvre spécifique qui permet de structurer une vision à long terme et cohérente de l'évolution d'une commune, dans une logique de continuité et de complémentarité entre les différents secteurs et projets qui la concernent. Cela permet également d'éviter les coups-partis et de penser l'évolution de façon cohérente et réfléchie dans l'espace et dans le temps (en tenant compte des moyens financiers et humains mis à disposition).

> Cet accompagnement, de façon à ce qu'il soit cohérent et pérenne à l'échelle de la CCPC, pourrait judicieusement prendre la forme d'un marché à bons de commande avec un bureau d'étude composé d'au moins un paysagiste concepteur. Le principe du marché à bons de commande peut permettre :

- de bien prendre en compte l'identité locale dans la conception des projets,
- d'accentuer la connaissance fine du contexte et des enjeux du territoire grâce à un suivi rigoureux,
- voire de mutualiser les réflexions, les projets et les coûts de conception à l'échelle de plusieurs communes qui souhaiteraient travailler sur des thématiques similaires.

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE

POINT D'ARRIVÉE

LES VOYAGES FORMENT LA GENÈSE D'UN BON PROJET D'AMÉNAGEMENT [2/2]

ACTION VÉGÉTALISATION DES CENTRES-BOURGS

VÉGÉTALISATION

MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES ET LES OUTILS POUR FACILITER LA GESTION VERTUEUSE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS DES VILLAGES

> Achat d'outils d'entretien de façon conjointe à plusieurs services espaces verts de communes et/ou par la CCPC afin de réduire les coûts d'investissement et de créer des logiques de partage entre villages (un broyeur de compétition pour faire du paillage, des outils mécaniques pour faucher quand l'herbe est haute, pour andainer les rémanents de coupe, etc.).

> Organisation de journées de formation/chantier des jardiniers municipaux à des techniques alternatives (paillage végétal, plessage et recépage de haie en lotissement, stockage des produits de coupe sous forme de ramées, etc.), ou des chantiers communs à plusieurs communes pour mutualiser les forces.

> Organisation de visites de projets inspirants sur des communes du territoire ou des alentours.

ACTION MOBILITÉS ET APAISEMENT

MOBILITÉS ET APAISEMENT

ORGANISER DES JOURNÉES DE TERRAIN «MISE EN SITUATION À PIED OU À VÉLO»

> Organisation de journées de diagnostics partagés qui proposent de mettre les habitants en situation de déplacement à pied ou à vélo dans les secteurs en questionnement. À partir de parcours prédéfinis et d'outils permettant d'observer les points faibles et forts de chaque parcours, ces diagnostics permettront d'envisager des actions ciblées et efficaces en fonction des réalités des usagers.

Les actions fléchées dans le Schéma Directeur des Mobilités Actives du Pays de Craon sont, évidemment, aussi à prendre en compte et mettre en place ! (voir carnet #3)

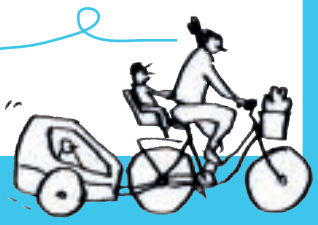

ACTION NOUVELLES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE PROGRAMMATIQUE POUR TOUT NOUVEAU PROJET

> Concevoir toutes les nouvelles opérations – aménagements et projets de constructions – sur la base d'une feuille de route qui met en avant les logiques de préservation et de valorisation des atouts patrimoniaux et paysagers du Pays de Craon :

- commander des études pré-opérationnelles ciblées pour affiner les programmes et anticiper les impacts des projets sur le contexte dans lesquels ils s'implantent,
- intégrer aux appels d'offre un cahier des charges exigeant sur les enjeux programmatiques, environnementaux et paysagers de chaque nouveau projet en faisant éventuellement appel à des cabinets spécialisés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- mettre en place des permanences du/de la chargée de mission Plan Paysage sur le territoire afin que les porteurs de projets (publics ou privés) puissent être accompagnés dans leurs démarches, conseillés sur les protocoles à déployer et orientés vers les bons interlocuteurs,
- exiger, dans les appels à candidature, la présence de paysagistes-concepteurs dans les équipes de maîtrise d'œuvre opérationnelle.

ACTION DÉMARCHES DE CO-CONSTRUCTION

ORGANISER UNE SÉRIE DE TEMPS FORTS ANNUELS POUR FAVORISER L'IMPLICATION DE TOUS ET TOUTES

> Dans la continuité des multiples initiatives organisées dans le cadre du plan paysage, poursuivre cette dynamique d'implication locale autour de trois dispositifs complémentaires et qui s'adressent à des publics différents :

- journée « diagnostic partagé » sur une commune qui souhaite mener une réflexion collective sur un enjeu en termes d'aménagement (voir carnet #5),
- micro-résidence de la « caravane des paysages » avec des stands à des endroits stratégiques pour récolter les avis et les envies du grand public sur l'évolution de leurs paysages quotidiens (voir carnet #5),
- action participative « quels visages ont vos paysages ? » (voir l'action 6 du carnet «vers un guide des pépites du Pays de Craon»).

PAYS DE CRAON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN PAYSAGE DU PAYS DE CRAON

mai 2025

LE VOYAGE D'ÉTUDE DANS LES PAYSAGES HABITÉS

ARRÊT 1
LA REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG

Rédaction, illustration et mise en page

MONO

émileR.

LAURENT CHALARD géographe

avec le soutien financier de

BANQUE des TERRITOIRES

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

LA MAYENNE Le Département

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité